

La coopération LEADER, au cœur des enjeux européens

Pré-programme

Journées Nationales «COOPERATION LEADER»

10, 11, et 12 février 2020 – TOURS

13h10 - 14h00 **Émargement /Accueil café**

14h00 - 14h30 **Plénière d'ouverture et introduction des journées par :**

- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- Commission européenne - Direction Générale de l'Agriculture
- Région Centre-Val de Loire

14h30- 15h00 **Mise en perspective de la thématique par :**

Romain LAJARGE, Professeur à École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, Enseignant-Chercheur à l'université de Grenoble, Directeur adjoint du Collège international des sciences du territoire (*sous réserve*).

15h00- 16h00 **Table ronde 1 : La coopération territoriale, un enjeu de réduction des fractures territoriales, sociales et sociétales ?**

La coopération LEADER reste le seul outil concret qui promeut la coopération à la fois entre territoires et entre une diversité d'acteurs sur les grands enjeux de sociétés auxquels le développement rural et l'agriculture sont notamment confrontés. Sa dimension, interterritoriale, européenne et internationale, favorise le dialogue et l'inter connaissance au-delà de nos frontières sur des problématiques communes.

Comment la coopération entre territoires participe-t'elle à atténuer les clivages urbain/rural et la concurrence entre les territoires ? A faire progresser l'égalité des chances de chacun ? A améliorer l'accès aux services, de santé, de mobilité, au numérique, au développement des compétences...?

Grand témoin : Gérard PELTRE, Président de l'Association internationale Ruralité-Environnement-Développement (R.E.D.), et du Mouvement européen pour la ruralité

Intervenants :

- Alexandra CATALAO, DG-AGRI
- Thibaut GUIGNARD, Président de LEADER France, Fédération des GAL français, Conseiller départemental des Côtes-d'Armor
- Président du GAL Loire-Touraine (*sous réserve*)

16h00 - 16h30 **Coopération LEADER et Pays-tiers : Exemple franco-tunisien**

Panel de discussion :

- CIHEAM, Jean-Paul PELLISSIER, adjoint au directeur de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier
- Élu et porteur de projet, GAL Tunisien
- Antoine ANDRÉ, Président du GAL Pays Pyrénées Méditerranée
- Mario GERHARTL, analyste économique et politique : enjeux mondiaux, DG-AGRI

16h30 - 16h45 **Pause-café**

16h45 - 17h45 Table ronde 2 : Et les citoyens dans la coopération ?

La coopération entre les territoires constitue un levier pour enrichir les projets de territoire. Quelle place occupent les citoyens dans la construction et la mise en œuvre de ces projets ? Comment les placer au cœur de la dynamique ? Une opportunité pour rapprocher le citoyen de l'Europe ?

Grand témoin : Yannick BLANC, Haut-fonctionnaire à l'engagement civique, ancien préfet du Val d'Oise et du Vaucluse,

Intervenants :

- Raymond VALL, sénateur du Gers et Président de l'association nationale des pôles d'équilibre territoriaux et des Pays - ANPP (*sous réserve*)
- Charles FOURNIER, Vice-Président de la Région Centre-Val de Loire délégué à la Transition écologique et citoyenne et la coopération.
- Alexandra CATALAO, DG-AGRI
- Isabelle MELO, Présidente du GAL Loire-Nature

17h45 - 19h00 Ouverture de la bourse à la coopération

19h00 - 20h30 Débat participatif organisé par la Région Centre-Val de Loire « Co-construire les transitions des territoires de demain, ou comment la coopération s'impose comme levier de transformation »

Vision concertée et stratégique de territoire, ingénierie de la collaboration, agilité des partenariats : LEADER, dans son ADN, est à même de répondre aux enjeux qui s'imposent aujourd'hui aux territoires ruraux pour construire leur dynamique de résilience, mais comment concilier la nécessité d'un temps long pour forger les bases de l'intelligence collective, et l'urgence climatique ?

Intervenants :

- « Intention publique » Association citoyenne et culturelle, en animation du débat
- Jean-Yves PINEAU, intervenant sur le « Devenir des territoires ruraux ».
- Michèle RIVET, Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire, en clôture du débat

20h30 Buffet de réseautage

08h30 - 12h00

6 visites de terrain des réalisations des GAL Loire Nature et GAL Loire Touraine

Retrouvez le programme détaillé en cliquant [ici](#)

Visite n° 1 : Accompagner le développement touristique de la Vallée du Cher (GAL Loire Touraine)

Premier territoire touristique de la Région Centre-Val de Loire, le GAL Pays Loire Touraine bénéficie d'un environnement touristique très privilégié au cœur du Val de Loire. Pour conforter cette attractivité et diffuser les flux touristiques sur l'ensemble du territoire, la diversification de l'offre en complément des grands sites est un enjeu essentiel pour les acteurs locaux. Cette visite de terrain présentera plusieurs initiatives cofinancées par LEADER et qui visent à :

- valoriser les atouts patrimoniaux de la vallée du Cher (naturel, bâti...)
- améliorer la qualité de l'accueil touristique pour capter davantage de touristes (flux touristiques importants autour du château de Chenonceau)
- diversifier l'offre touristique de la vallée du Cher tout en répondant aux enjeux d'un tourisme durable

Visite n° 2 : Valoriser un développement économique respectueux de l'environnement et des patrimoines (GAL Loire Touraine)

Le Pays Loire Touraine est un territoire péri-urbain qui bénéficie d'une bonne attractivité résidentielle et touristique. Le développement économique du territoire s'inscrit dans des enjeux de valorisation des patrimoines, du paysage et de l'environnement pour améliorer le cadre de vie avec et pour les habitants. Cette visite permettra de découvrir 3 projets cofinancés par LEADER et qui visent à :

- sensibiliser et impliquer les habitants aux enjeux de la transition énergétique et sociale du territoire par des actions participatives (chantier participatif en écoconstruction, implication citoyenne et changement climatique, connaissance des patrimoines ligériens...)
- développer des lieux d'échanges, de rencontres et de connaissances pour faciliter les prises de conscience et encourager les changements de pratique

Visite n° 3 : Développer une offre patrimoniale de qualité (GAL Loire Touraine)

Le GAL Pays Loire Touraine est labellisé depuis 2009 Pays d'art et d'histoire par le Ministère de la Culture. La mise en œuvre de ce label et des actions de valorisation du patrimoine qui en découlent ont bénéficié du soutien des fonds LEADER depuis la programmation 2007-2013. La politique de connaissance et de valorisation du patrimoine et le déploiement des actions de médiation du patrimoine sont un axe fort de l'action du GAL. Cette dynamique bénéficie à l'ensemble du territoire et est très appréciée des communes rurales. Cette visite permettra de découvrir plusieurs initiatives de valorisation du patrimoine qui visent à :

- améliorer la connaissance du patrimoine pour sensibiliser les habitants et acteurs locaux à la richesse patrimoniale du territoire
- innover dans la médiation des patrimoines par le déploiement de nouvelles offres de visites, ateliers pédagogiques...
- accompagner la réhabilitation de lieux patrimoniaux emblématiques du territoire

Visite n° 4 : Développer une offre de service citoyenne et durable (GAL Loire Nature)

Renforcer l'ancrage de la population sur le territoire, en améliorant son bien-être social. Il s'agira de développer des services en adéquation avec les besoins des habitants, de stimuler le lien social et de créer une dynamique d'animation adaptée contribuant à redonner de la vie au sein des villages.

Le dispositif LEADER permet ainsi d'orienter les acteurs vers des logiques d'innovation sociale comme l'approche intergénérationnelle, la co-conception de projets ou encore la mise en réseau des acteurs et des citoyens autour des thématiques de la biodiversité, du patrimoine, du numérique ou encore de la culture, vecteur de lien social. Cette visite permettra de :

- Réfléchir aux questions d'accessibilité des services,
- Favoriser/impulser et accompagner l'animation pédagogique, les échanges de connaissances, les rencontres entre citoyens à travers des actions d'éveil et d'éducation, des actions participatives/fédératrices sur le territoire,
- Soutenir l'émergence de projets collectifs permettant de créer du lien social,
- Créer, développer et animer des lieux d'échanges et de rencontres.

Visite n° 5 : Filières locales « Identifier et soutenir les nouvelles niches économiques dans le domaine de l'économie verte » (GAL Loire Nature)

Maintenir le caractère identitaire du pays en s'appuyant sur son patrimoine naturel et bâti, ses productions agricoles. Pour cela, le GAL doit poursuivre son action de préservation de l'environnement, de valorisation de son terroir et de ses ressources.

Stimuler le développement d'une filière « économie verte » basée sur la valorisation des ressources locales. Il s'agit notamment, de soutenir des activités destinées à prévenir, à réduire les atteintes à l'environnement ou à produire des biens et services favorables à la gestion des ressources naturelles. La démarche LEADER à travers cette action a pour objectif notamment de :

- Développer des projets autour du tourisme de nature avec la mise en réseau des acteurs, l'animation des équipements existants et des ressources locales,
- Développer des projets valorisant les circuits courts alimentaires/ produits locaux en expérimentant notamment de nouveaux modes de commercialisation,
- Impulser, animer, accompagner des projets autour des éco-matériaux en travaillant sur la mise en réseau des acteurs (agriculteurs, artisans du bâtiment) et la sensibilisation des collectivités et des privés.

Visite n° 6 : Environnement - Energie - Economie Circulaire (GAL Loire Nature)

Depuis 2005 le Pays Loire Nature soutient notamment dans le cadre du dispositif LEADER les dynamiques environnementales/énergétiques : Contrat ATeNEE/Charte Environnementale, Agenda 21, Plan Climat, Trame Verte et Bleue avec développement d'outils pédagogiques construits en partenariat avec les partenaires départementaux.

Au-delà de ces documents d'orientation, LEADER a accompagné de nombreuses expérimentations et dynamiques locales permettant de valoriser et préserver les ressources naturelles, en intégrant un volet collaboratif et pédagogique.

12h30 - 14h00 Pause déjeuner / Bourse à la coopération

Pour information : 14h00 - 14h30 Conférence de presse

14h00 - 15h30 **Session 1 : 6 Ateliers thématiques** (*pour chaque atelier, intervention de 2 GAL, 1 MCDR et 1 Porteur de projet*)

Atelier 1 - LES NOUVELLES FORMES D'ÉCONOMIE

Dans le cadre de l'accompagnement des transitions en cours (écologiques, sociétales...), les territoires ruraux s'emparent de nouvelles formes d'économies plus résilientes, plus solidaires, plus collaboratives et de proximité.

En quoi acteurs associatifs ou institutionnels, les territoires de projets, en particulier les territoires GAL par leur coopération, contribuent-ils à l'encrage de cette dynamique dans les pratiques territoriales ?

Atelier 2 - TRANSITION ECOLOGIQUE

La question écologique est une préoccupation majeure dans nos sociétés. Changement climatique, réduction de la biodiversité, diminution des ressources naturelles, augmentation des risques environnementaux... Les enjeux liés à notre environnement sont primordiaux, il en va de l'avenir de notre planète et de ses habitants. Pour pouvoir apporter une réponse efficace à la transition écologique, il est nécessaire de repenser en profondeur nos modèles économique et social. En quoi consiste la transition écologique ?

Quelles réponses sont apportées par les acteurs des territoires? Et en quoi la coopération est un facteur d'accompagnement de cette transition ?

Atelier 3 - TOURISME ET LA CULTURE :

La stratégie marketing, comme outil de développement d'un territoire, a fait son apparition dans les stratégies locales de développement des GAL sur l'actuelle programmation. La culture est reliée à l'identité du territoire : architecture, festivals, spectacles vivants sont des leviers du développement culturel et un outil de marketing territorial au service notamment du tourisme local.

Quel est le rôle des décideurs (publics/privés) du territoire, notamment par le biais de la coopération, dans la création de liens entre les habitants, entre les habitants et les visiteurs, entre les visiteurs et le territoire lui-même ?

Atelier 4 - SOLIDARITES SOCIALES :

Des solidarités sociales à consolider et à développer par et pour les territoires ruraux, tel est la ligne directrice de cet ateliers. Egalité des chances, égalité femmes/hommes, solidarités intergénérationnelles, ESS, services au public... les GAL aux côté des citoyens et des associations produisent l'innovation sociale par des usages collaboratifs qui impliquent la participation et la coopération des acteurs concernés.

Comment l'approche LEADER participe-t-elle à répondre à certains besoins sociaux ,peu ou mal couverts par les politiques traditionnelles, au service de l'intérêt général ?

Atelier 5 - TERRITOIRES ET NUMÉRIQUE :

La transition numérique territoriale s'inscrit dans un contexte multi dimensionnel, social, géographique et démographique, avec la nécessité d'une prise de position et d'une mise en action par un groupe d'acteurs, allant du politique à la société civile en passant par tous les professionnels. Au-delà de la question de l'accès au numérique, il s'agit ici d'interroger les territoires sur les enjeux de la transition numérique territoriale et sur leurs actions en faveur de cette transition.

Comment assoir le numérique au service de intelligente collective ? Comment relever le défi de l'inclusion numérique au service des citoyens, et des acteurs locaux ?

Atelier 6 - LIEN URBAIN-RURAL :

L'équilibre entre les territoires a toujours été une ambition forte de l'aménagement du territoire et une priorité nationale. À travers l'objectif de cohésion territoriale et l'accompagnement des projets de développement de tous les territoires (urbains, péri-urbains et ruraux), la coopération entre territoires, la complémentarité et les alliances sont des entrées principales pour réussir cet équilibre. Les GAL, précurseur sur cette thématique, se sont attachés à faire vivre et fructifier ce lien urbain/rural à travers, la gestion de l'espace (foncier, SCOT, centres-bourgs...), circuits-courts alimentaire et non alimentaire, transports et mobilités douces...

Quelle rôle joue la démarche participative, ascendante et partenariale dans la construction de coopérations au service de l'équilibre urbain/rural ?

15h30 - 15h45

Pause-café

16h00 - 17h30

Session 2 : 6 Ateliers thématiques (1h30)

17h30 - 18h00

Mise en commun des ateliers

19h30

Dîner de travail /Réseautage dans un lieu représentatif de la Région sur le territoire du **GAL Loire-Touraine**.

Le dîner sera animé par la Compagnie Lyrique « Autour d'un rêve » qui proposera son spectacle « Rire avec Rabelais », grâce au soutien du GAL Loire-Nature.

Mercredi 12 février 2020

9h00 - 10h15 **Restitution de l'étude LEADER 2014-2020 et mise en perspective**

10h15 - 10h30 **Pause-café**

10h30 - 10h45 **Présentation du Réseau rural européen (ENRD)**

10h45 - 12h **Sessions 1 : 6 Ateliers techniques (1h15)**

Atelier n° 1 : Quels outils disponibles (y compris les outils numériques) au niveau national et européen au service de la coopération transnationale des GAL ? Comment élaborer au mieux son projet de coopération ?

Intervenants : ENRD-RRN-RRR

Atelier n° 2 : Quelle évaluation pour LEADER en général et pour la sous mesure 19.3 en particulier ? Comment mener une évaluation participative de la coopération ? Quelles perspectives évaluatives pour LEADER post 2020 ?

Intervenants : Help Desk-AG-GAL

Atelier n° 3 : Comment monter son projet de coopération territoriale? Quelles conditions pour la réussite de ce type de projet ?

Intervenants : RRR/ GAL

Atelier n° 4 : Réglementation, éligibilité des dépenses... des bases à intégrer et des procédures à respecter. Cependant, la simplification pour les projets de coopération est-elle possible ?

Intervenants : MAA-AG-ASP

Atelier n° 5 : LEADER, comme vecteur de capitalisation des projets de coopération des GAL, et également comme outil de communication sur le territoire et au-delà du territoire. Quelle sont les bonnes pratiques dans ce domaine ?

Intervenants : ENRD-RRN-RRR

Atelier n° 6 : LEADER post 2020, quel cadre conventionnel pour accélérer les projets de coopération transnationale des GAL ?

Intervenants : GAL- RRR-ENRD

12h00-14h00 **Pause déjeuner / Foire à la coopération**

14h00-14h15 **Présentation du Réseau rural européen (ENRD)**

14h15-15h30 **Sessions 2 : 6 Ateliers techniques**

15h30-16h00 **Plénière de clôture : conclusions par un témoin sur les 2 journées.**